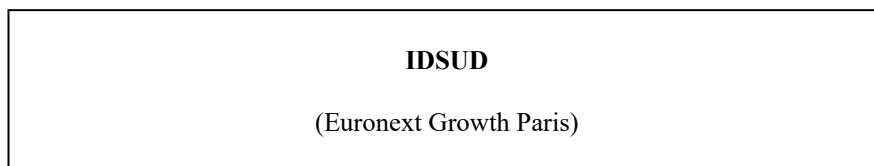


224C1043  
FR0000062184-OP009-RA01

27 juin 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.



Le 25 juin 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société IDSUD visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, rémunérée par la remise de 5 actions LA FRANCAISE DES JEUX (« FDJ ») et un versement numéraire de 1,75 € pour chaque action IDSUD apportée, portant sur un maximum de 138 717 de ses propres actions, soit 28,04% de son capital<sup>1</sup> (cf. Décision et Information 224C1021 du 25 juin 2024).

La note d'information relative à cette opération (visa n°24-237 en date du 25 juin 2024) a été diffusée et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé par la société). Il est par ailleurs rappelé que l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie, le 25 juin 2024, a approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital<sup>2</sup>.

L'offre publique sera ouverte **du 28 juin au 17 juillet 2024 inclus**<sup>3</sup>.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 494 766 actions représentant 851 169 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Cf. communiqué de la société IDSUD du 25 juin 2024.

<sup>3</sup> En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.